

**PROCÈS-VERBAL DE LA 643^e RÉUNION RÉGULIÈRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 2 juin 2022 à 11 h
3913 Pavillon de la santé**

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence

Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX643-02-06-2022-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 642^e réunion (19 mai 2022)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS de mai 2022
6. Rapport des officières et des officiers
7. Négo 2022
8. Texte sur la liberté académique
9. Affaires nouvelles
10. Huis clos
11. Date de la prochaine réunion : 16 juin 2022
12. Clôture de la réunion

CX643-02-06-2022-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

CX643-02-06-2022-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 643^e réunion du comité exécutif.

CX643-02-06-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 642^e réunion

PVCX642-19-05-2022

Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 642^e réunion du comité exécutif tenue le 19 mai 2022.

CX643-02-06-2022-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La VPSC a consulté les membres du comité des services à la collectivité concernant l'octroi des bourses à des élèves d'écoles secondaires de la région (*c.f.* CX642-19-05-2022-06). Les membres privilégient que les écoles désignent elles-mêmes les récipiendaires, en favorisant si possible les étudiant.e.s qui s'impliquent dans l'école. La VPSC indique que la réflexion pourra se poursuivre à ce sujet.

La VPRT indique que la rencontre thématique portant sur les conditions de travail aura lieu le mardi 14 juin de 13h30 à 15h30.

La CRT s'informe des démarches entreprises au mois de mars dernier pour l'achat de son matériel informatique (*c.f.* CX639-24-03-2022-09). La VPRT, constatant que les achats ne sont pas faits ou complétés, demande à mettre un terme au processus d'achat. La VPRT procédera aux achats afin de doter la CRT de l'équipement informatique, et demandera un remboursement au Syndicat. Les membres du comité exécutif indiquent leur accord.

Le trésorier rappelle que la convention collective du Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR sert de cadre de référence pour établir les conditions de travail du personnel du SPPUQTR. Le trésorier fera les vérifications nécessaires pour s'assurer que les paies des employé.e.s du Syndicat ont été ajusté à l'indexation de 2 %, suivant l'annonce du taux d'indexation dans la Politique salariale du gouvernement et appliqué par l'administration de l'UQTR.

CX643-02-06-2022-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois de mai 2022 ont été payées :

- ARC : 3 320,76 \$
- MRQ : 7 224,93 \$

CX643-02-06-2022-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- Le président indique que le Syndicat possède une carte d'accès (de débit) Desjardins et qu'aucun membre de l'actuelle équipe de l'exécutif n'en est titulaire.

CX643-02-06-2022-06 R260

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de doter le trésorier, Pier-Luc Lajoie, d'une carte d'accès (de débit) Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

- Le président rappelle qu'une résolution du comité exécutif avait déjà été adoptée pour doter les trois employé.e.s du Syndicat d'une carte de crédit entreprise (c.f. CX584-09-05-2019) et que les démarches n'ont jamais été mené à terme.

CX643-02-06-2022-06 R261

CONSIDÉRANT la résolution CX584-09-05-2019-R209 ;
CONSIDÉRANT les besoins du Syndicat ;
CONSIDÉRANT la nécessité d'une saine gestion des comptes à payer ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de doter le Syndicat de trois cartes de crédit Entreprise et de nommer :

- Diane Beauchemin, titulaire d'une carte avec une limite de 1 000 \$;
- Sandra Thiffault, titulaire d'une carte avec une limite de 2 000 \$;
- François Landry, titulaire d'une carte avec une limite de 3 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

- Le président mentionne que l'enquête menée auprès d'une professeure par l'administration de l'UQTR est terminée (cf. CX641-05-05-2022-06). La professeure est maintenant en attente de la décision.
- Le président indique que la conseillère en gestion des ressources humaines du Service du développement humain et organisationnel organise une activité d'accueil des nouveaux et nouvelles professeur.e.s le 8 juin. Le président ne pourra y participer. La VPRT représentera le Syndicat et prononcera un mot de bienvenue.

La VPRT et le VPAS se retirent de la réunion pour le prochain point.

- Le président revient sur le cas d'un professeur suspendu avec solde (c.f. CX642-19-05-2022-06). Un grief sera déposé en lien avec cette suspension.

VPRT et VPAS

- La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS revient sur le dossier d'une professeure en congé sans traitement. Une rencontre avec la professeure et le procureur s'est tenue pour discuter de la réponse à donner sur son retour ou non au plus tard le 31 mai. Passé cette date, l'administration de l'UQTR considérera qu'elle a démissionné (art. 15.07 de la convention collective).

Le VPAS se retire de la réunion pour les deux prochains points.

- La VPRT revient sur le cas d'un professeur en congé de maladie ayant perdu sa chaire de recherche et son local à la suite d'une relocalisation effectuée par l'UQTR. La VPRT en fonction en 2020 avait envoyé un courriel-grief à l'administration. Le professeur est de retour de son congé de maladie, la VPRT l'a contacté pour valider si un grief officiel était à déposer.
- La VPRT fait le point sur le dossier du professeur congédié (cf. CX642-19-05-2022-07). La VPRT est sans nouvelle de ce professeur depuis plusieurs jours. Une audience est prévue le 7 juillet. La VPRT termine en indiquant qu'elle se retire de ce dossier et qu'elle le confie au président.
- La VPRT indique que la majorité des départements a envoyé les formulaires de tâches à l'ensemble des professeur.e.s du département. La VPRT s'assurera que tous les départements procéderont de la sorte afin de respecter l'article 10.11 de la convention collective (c.f. CX642-19-05-2022-06).
- La VPRT mentionne être en attente d'un retour de la part de la direction du Service des relations de travail, Houda Souissi, pour obtenir des précisions sur le projet-pilote concernant les directions départementales (c.f. CX642-19-05-2022-06).

Le président se retire de la réunion pour le prochain point.

- La VPRT indique qu'une médiation a débuté au CASSI.

VPSC

- La VPSC revient sur le dîner du 50^e du Syndicat du 26 mai. Malgré la pluie, l'activité a été un succès avec près de 100 professeur.e.s, professeur.e.s retraité.e.s et invité.e.s ayant pris part à cette activité soulignant cet anniversaire et pour souligner le départ à la retraite de professeur.e.s.
- La VPSC indique que le comité des services à la collectivité s'est réuni le 31 mai. Elle mentionne que le professeur, et membre du CSC, Michel Cyr agira à titre d'animateur pour les réunions du CSC lors de sa sabbatique. La VPSC indique qu'elle demeure disponible en soutien et que les décisions du CSC seront toujours approuvées par elle ou par le comité exécutif le cas échéant.
- La VPSC revient sur la parution des bulletins historiques et des capsules vidéos. La VPSC indique qu'il sera impossible de diffuser le tout avant la fermeture des bureaux du Syndicat pour la période estivale. Le comité exécutif propose le calendrier suivant pour la diffusion de ces productions :
 - Capsule – Conditions de travail : août 2022 ;
 - Bulletin – Conditions de travail : septembre 2022 ;
 - Capsule – Structures du Syndicat : septembre 2022 ;
 - Bulletin – Structures du Syndicat : octobre 2022.
- La VPSC indique qu'elle souhaite apporter des modifications au site Internet, principalement pour la page des nouveaux et nouvelles professeur.e.s. Un carrousel de photos et d'informations pourrait animer la page d'accueil du site. La VPSC mentionne qu'elle pourrait aussi voir à la conception d'une liste d'envoi courriels des professeur.e.s, autre que @uqtr.ca, dans le cadre des négociations du renouvellement de la convention collective. La VPSC rappelle que l'offre de service initial (17-08-2022) de *Axe design graphique* pour développer le site Internet du

Syndicat prévoyait l'ouverture d'un compte *Mailchimp*. Ce projet a été abandonné en cours de production. Les membres du comité exécutif autorisent la VPSC à demander un devis à *Axe design graphique* pour procéder à l'ouverture d'un compte *Mailchimp* et d'installer un module carrousel pour le Site Internet.

Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements (VP325 à VP337) par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 31 mai 2022. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier fait le point sur l'état des résultats du Fonds de défense professionnelle.
- Le trésorier indique que le cabinet comptable responsable d'auditer les états financiers du Syndicat en est à sa cinquième et dernière année (c.f. AG160-30-09-2021-05). Le trésorier entamera les démarches pour procéder à l'embauche d'un nouveau cabinet comptable. Le trésorier explique que le processus de sélection est basé sur des règles historiques, et qu'en conséquence, il rédigera une nouvelle règle établissant officiellement le processus de sélection d'un cabinet comptable. La proposition de règle sera présentée dans une réunion du comité exécutif en septembre, puis sera soumise pour adoption au conseil syndical.
- Le trésorier rappelle que les délégué.e.s du conseil syndical, lors de la réunion du 26 mai, ont demandé à ce que le Syndicat entreprenne des démarches pour mettre à jour la *Politique sur les frais de déplacement, de séjour, de représentation et autres dépenses* de l'UQTR. Le président indique que l'Intersyndicale des personnels pourrait être saisie de ce dossier afin de faire front commun.

CX643-02-06-2022-07 Négo 2022

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU indique qu'une réunion de l'exécutif se déroulera le 16 juin prochain pour discuter des stratégies et pour établir les bases du cahier de demandes pour la négociation de la prochaine convention collective. Le CAU procédera à la réservation d'une salle de réunion dans un restaurant ou auberge pour cette journée de préparation à la négociation.

CX643-02-06-2022-08 Texte sur la liberté académique

La VPSC revient sur la proposition de texte à acheminer aux journaux découlant de la discussion survenue à la réunion du comité exécutif du 5 mai et qui était sous la responsabilité de la secrétaire avant sa démission.

Le président s'assurera de finaliser le texte et de l'expédier aux journaux *Le Nouvelliste* et *Le Devoir*.

CX643-02-06-2022-09 Affaires nouvelles

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX643-02-06-2022-10 Huis clos

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère aux relations de travail à se retirer de la réunion.

CX643-02-06-2022-11 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 16 juin 2022.

CX643-02-06-2022-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 02.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre